

# LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

## Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).

Pour la Colonie  
 Un an..... 12 fr. 00. — Six mois..... 7 fr. 00  
 Union Postale  
 Un an..... 15 fr. 00. — Six mois..... 8 fr. 00

J.-B. GIRARDIN  
*Directeur-Gérant*  
 Rue du Barachois

PRIX DES ANNONCES

Une à six lignes..... 8 fr. 00  
 Chaque ligne au-dessus..... 0 fr. 40

## LES PROFITS D'UN DÉLÉGUÉ.

Augmentation sur la subvention du Pro Patria, 35,000 francs par an en 10 ans.	350,000
Les environs des cales et quais de M. Légasse ont été creusés à nos frais	30,000
Saisie du Jules-Jean-Baptiste.	60,000
Surplus du profit sur la vente des morues de la Martinique	15,000
	<u>455,000</u>

qui sortent presque complètement de nos poches pour passer dans les coffres de M. Légasse. Et celui-ci n'a pu gagner cet argent que parce qu'il était délégué.

Voilà le chiffre énorme et respectable des profits que la délégation a rapportés à M. Louis Légasse.

En compensation, M. Légasse aurait bien dû essayer au moins de faire quelque chose pour ces marins et ces ouvriers qui peinent, qui payent de lourds impôts. Il n'a rien fait, rien fait. Aucune des lois qui protègent l'ouvrier et le marin n'a été appliquée ici et M. Légasse qui dans sa «Vigie» publie sa causerie avec «Ti Ouis» et des lettres relatives à des palmes académiques ne nous dit rien de ce qu'il a fait pour les intérêts généraux de la Colonie.

M. Delmont dans sa conférence avait déjà prouvé que M. Légasse n'avait rien fait. Aujourd'hui cette preuve est complète puisque M. Légasse lui-même avoue qu'il n'a pu rien faire et l'on peut mettre sans crainte un **zéro** ou **néant** pour dire les services rendus par M. Légasse au pays.

Eh bien quand nous nommons un délégué, c'est pour qu'il nous protège et nous défende.

Nous ne voulons pas que cela continue, car cela a déjà trop duré, tout le monde en est fatigué et ce sera un soulagement général de faire disparaître ce despotisme qui se traduit par un accaparement de faveurs et de profits.

C'est pourquoi chers Electeurs, vous irez Dimanche aux urnes pour voter contre Légasse et en criant **Vive St-Pierre, Vive Delmont.**

# A MONSEUR L. LÉGASSE, TOUT SEUL OPINIONS

## VOTONS POUR DELMONT

Monsieur le Rédacteur,

Pepuis ma lettre de l'autre jour j'ai suivi attentivement le mouvement politique; j'ai lu les trois «Vigie» qui ont paru, je suis allé au Joinville mardi soir. Je voulais me rendre compte exactement, après avoir entendu le parti Delmont, de ce que nous promettait à nous travailleurs, le parti Légasse. Car, comme l'on dit, qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. Eh bien! franchement, j'ai beau me creuser la cervelle, lire et relire les journaux, il n'y a pour nous rien, rien, rien: Nous passons dans le sac aux oubliettes.

Ah! si, j'ai failli avoir la figure cassée l'autre soir, à la conférence, par une bande d'individus qui ne sont, certes pas du pays, et que je ne connais ni d'Eve ni d'Adam. Je ne disais rien pourtant! Et ceux là ont continué hier soir. C'est malheureux à dire, mais voilà notre pays si calme habituellement, transformé en une forêt de Bondy. A ce point que moi qui voulais ce soir, aller avec la bourgeoisie, acheter le Christmas aux gosses, je ne sais si j'oserais le faire....

Quant aux Vigies: non, mais M. Légasse nous prend tous pour des «P'tit Ouis». Avez-vous lu son article sur le courrier postal? c'est lui qui touche notre bonne galette et il vient dire que c'est malgré lui.... C'est trop cocasse! Allons! mon vieux Louis, tu nous prends décidément pour des poires: on connaît trop depuis longtemps ta façon de procéder... Tu amadoues les gens par des promesses épatantes... «Mon cher ami: il n'y a pas besoin de vous gêner, je ne suis pas pressé, prenez ce que vous voudrez, vous me paierez plus tard...» on se laisse aller, on signe un petit papier qui n'a l'air de rien et couic: au premier retard d'une échéance, pour un oui, pour un non, on vous serre le kiki et... du jour au lendemain on se trouve sans rien, sans maison, sans bateau, un doigt dans l'oreille et l'autre.... autre part... Une maison de plus pour les Légasse! Un bateau de plus pour leur armement!! A combien c'est-il arrivé, cet histoire là.....

Et l'histoire du charbon! Est-ce qu'il le donne pour rien? C'est la répétition de ce que je disais l'autre jour pour le travail... A qui cette opération-là rapporte-t-elle des bénéfices? A tel point que, cette année, il a trouvé moyen de vendre son charbon 43 sous au bureau de bienfaisance au lieu de 38, prix qu'on le payait huit jours auparavant au quai... qui est ce qui paie ce charbon là: toi, moi, pauvre bougre de contribuable: et le bénéfice? dans la poche de qui va-t-il? Dans la sienne ou dans la tienne?....

Et ainsi du reste, dont je ne parle pas parce que je n'en finirais pas.... Et vous voudriez moi, que j'aille voter pour un exploitant! pareil Allons donc...

### CAMARADES:

Depuis 6 ans que M. Légasse est censé nous représenter auprès du gouvernement, qu'a-t-il fait pour nous?

Rien, rien, rien,

Qu'a-t-il fait pour lui?

Tout, tout, tout. Il a tout pris, tout accapré se servant de la complicité et des complaisances du gouvernement local pour monopoliser pêche, banque, poste, commerce, agriculture.

Grâce à lui, et en même temps que se

grossissait sa fortune, que s'arrondissaient ses propriétés à nos dépens, nous, les petits, nous avons vu les impôts augmenter, la vie devenir plus chère, le travail plus difficile.

Et maintenant, que nous promet t-il? Encore un emprunt dont nous serons forcés de payer les frais, nous qui avons tant de mal à joindre les deux bouts.

Quant à notre amélioration matérielle, à notre bien être moral, pour lui ça ne compte pas, c'est lettre morte.

Bien plus, par ses menées actuelles, alors que tout lui appartient, qu'il est le maître devant qui tout tremble, administration comme le reste, il cherche encore à s'emparer des consciences!!

Nous laisserons nous faire??

Non! Mille fois non!!

Réveillons nous, St-Pierrais. Montrons que nous ne sommes pas des esclaves; que nous avons conscience de notre valeur; et que, vis-à-vis de ceux qui nous emploient, dont nous sommes les artisans de la fortune, qui ne peuvent rien faire sans nous, vous m'entendez-bien; nous saurons défendre nos droits et nous faire considérer, non comme des obligés, mais comme des égaux.

Vous êtes l'argent, Monsieur! c'est vrai!! mais nous, nous sommes le Travail!!! Et vous n'existez que parce que nous, nous travaillons pour vous.

En France, à l'heure actuelle, ces questions sont résolues ou vont l'être. Il faut qu'il en soit de même ici et que, dans notre chère France, nous ne soyons pas une exception dont on sourie et qu'on considère avec pitié.

### PAR CONSÉQUENT:

Ne votons pas pour celui qui est le représentant le plus autorisé de ce système d'accaparement, de celui dont la fortune est faite des larmes des veuves et des orphelins, des malédictions des hommes.

Voter pour lui, c'est lui donner la toute puissance sans frein ni retenue sur tout et tous, choses et gens. C'est la vie chère, c'est la liberté de conscience méconnue, c'est l'abandon complète de toutes les forces d'un pays entre les mains d'un seul...

Il ne faut pas de cela. Il faut, qu'à côté de cette puissance, il y en ait une autre qui puisse la contrebalancer, qui ne soit pas à la fois juge et partie dans toutes les questions qui intéressent le pays, à laquelle nous puissions faire entendre nos revendications, qui puisse les faire valoir auprès des pouvoirs publics.

Or, en ce moment l'occasion se présente. Un homme, soutenu par tous les indépendants de St-Pierre, a osé se présenter face à face avec la toute puissance représentée par M. Légasse. Cet homme, c'est Delmont!! Ne le soutiendrons nous pas? Ne secouerons nous pas enfin le joug qui nous oppresse, et dont tout le monde souffre?

**Courage, camarades, aux urnes! Pas d'abstention et Vive DELMONT.**

UN OUVRIER.

## C'EST HONTEUX!

M. Légasse a organisé une conférence, et il a organisé un chahut.

Pendant quatre heures il a lu des lettres et des pièces les mêmes qu'il avait lues à l'Île aux Chiens les mêmes qui ont paru dans la «Vigie». Pourquoi donc a-t-il fait une conférence? Ne trouve-t-il pas qu'il nous avait assez rasé et

embetté à l'Île aux Chiens et avec la «Vigie» pour le faire encore pendant quatre heures de suite.

En somme qu'a-t-il dit: Il a voulu prouver qu'il n'avait pas tiré parti de son mandat pour gagner de l'argent et il a parlé du contrat postal, de l'affaire du «Jules Jean-Baptiste», des morues de la Martinique et de la drague. Qu'a-t-il prouvé? Rien, parce qu'il n'a pas dit les choses telles qu'elles étaient.

Pour le contrat postal, il a lu des pièces c'est vrai, mais ses amis et lui ont empêché Delmont de parler, parce que Delmont lui aurait dit que deux jours avant la signature du contrat, M. Jullien avait déclaré à quelqu'un au cours d'une promenade dans la montagne qu'il ferait de la publicité pour le service postal, mais que jamais il ne signerait le contrat à 100,000 fr., ils n'ont pas laissé parler Delmont parce que Delmont aurait raconté que Jullien a signé quand même le contrat lorsque Légasse l'a menacé.

Pour le «Jules Jean-Baptiste» M. Légasse a eu l'audace de dire que les choses s'étaient passées régulièrement, nous n'avons pas traité cette affaire par pitié pour le gouverneur Jullien que nous pouvons faire sauter si nous ébruitons cette affaire. Qu'il ne l'ignore pas. M. de Marolles écourte à parlé, il a dit la honte qu'il avait d'avoir cédé à la pression du Gouverneur en écrivant deux lettres se contredisant la veille, la seconde le lendemain. La veille il disait au chef du Service des Douanes que tout était régulier que la saisie devait être faite et le lendemain après la saisie, le Gouverneur encore menacé par M. Légasse ordonnait au Procureur d'écrire au chef des Douanes que la saisie ne devait pas être maintenue. La saisie fut levée et Monsieur Légasse gagna 60,000 fr. parce qu'il était délégué.

M. Légasse n'a pas dit quand il a parlé des 15000 fr. gagnés avec l'affaire des morues de la Martinique que M. Jullien avait promis au Président de la Chambre de Commerce de faire un appel à la concurrence et qu'il traita de gré à gré avec Jullien à 30 fr. alors que la morue valait 22f. 50.

M. Légasse s'en est pris à M. Mazier et non à Delmont qui était en cause. La salle stupéfaite a vu Légasse distiller pendant quatre heures du fiel et de la boue contre M. Mazier, un homme honorable pris à parti parce qu'il est l'ami de M. Delmont. Aucune injure n'a été épargnée à notre ami. Mais la salle qui a soutenu Mazier et l'a acclamé a prouvé à M. Légasse que celui qu'il tentait de salir jouit de l'estime et de la considération de tous.

Voilà ce qu'a dit Légasse mais pas un mot pour tenter de prouver qu'il avait fait quelque chose pour nous. Rien, Rien, Rien!!!

Et alors, M. Légasse tente de prouver que M. Delmont ne doit pas être élu parce qu'il est libre penseur. Chacun est maître de ses convictions et tous savent que M. Delmont a toujours pra-

tiqué le plus grand respect pour l'opinion des autres. D'ailleurs comment oser dire que les catholiques ne doivent pas voter pour Delmont alors que Delmont est le candidat de Daygrand et de beaucoup d'autres membres de son comité qui se font honneur d'être des catholiques pratiquants. Ils soutiennent M. Delmont parce qu'ils savent que celui-ci a pour principe de respecter les opinions et les convictions de chacun. Si Delmont avait pu parler il aurait dit cela et il aurait dit à M. Légasse que le supérieur des frères a protesté auprès de tous contre l'attitude de M. L. Légasse et de son frère que les Frères accusaient de ne rien faire pour les défendre et les honorables Frères ne se sont pas gênés pour dire leur opinion.

Tout cela est su dans notre ville et c'est pourquoi il fallait à tout prix empêcher Delmont de parler. Ah ! le coup avait été bien préparé, nous le connaissons à l'avance, mais Delmont n'a jamais fui aucune bataille et il s'est rendu à la conférence sachant à l'avance que les amis de M. Légasse l'auraient empêché lui Delmont de parler. Les salariés ont hurlé et Delmont voyant cela sans insister pour parler est descendu de la tribune au milieu des acclamations de presque toute la salle.

Que dit-on en ville ? Delmont a obligé ses amis au calme. Il les a forcés à écouter M. Légasse et les amis de M. Légasse n'ont pas laissé parler Delmont. On dit très haut en ville que cette manifestation organisée pour empêcher Delmont de parler est une honte pour nous. On dit très haut que si on a empêché Delmont de parler c'est qu'on a eu peur d'entendre les vérités qu'il avait à dire. Tous protestent contre ce chahut organisé et personne ne se cache pour dire que ce qui s'est passé est honteux, et que tous pour bien prouver qu'ils protestent voteront dimanche pour Delmont qui représente ici l'homme honnête, voteront contre Légasse qui a vécu du payset sans rien rien faire pour personne.

## LA GRANDE "VIGIE"

Comme tout ce qu'entreprend M. Louis Légasse, son journal est fait dans le grand format, de manière à éclipser, au moins par la quantité du papier, la pauvre feuille de chou que l'on appelle avec juste raison le Réveil des Saint-Pierrais.

Quand on manie des millions on veut tout faire grand; ce penchant de M. Léon Légasse en fait un homme dangereux pour les finances obérées d'un pays qui lutte contre un écrasement d'impôts, contre la fatalité d'être sous le joug d'administrateurs incapables et prodigues de nos deniers pour les favoris.

Dans son journal, M. Louis Légasse se contente de la forme extraordinaire, sorte de tape à l'œil qui n'est pris en considération que par ceux qui ne savent pas lire; quant au fond, quant à la matière intellectuelle cela fait pitié de voir tant de présomption se traîner terre à terre dans une compilation indigeste de lettres et d'affi-

ches, véritable fatras de vieilles papraces qui se vendent au poids.

L'interview avec petit Louis sur *le Pont aux ânes* est révable de comique, et d'une maladresse qui dénote les vrais sentiments du candidat à l'égard des Saint-Pierrais déjà qualifiés d'imbéciles, de Caméléons et enfin d'ânes incapables de comprendre les combinaisons financières de M. Louis Légasse.

N'est ce pas une injure à l'égard de tous les Saint-Pierrais de venir insinuer que ce malheureux *Pont aux ânes* ne peut être franchi qu'à la remorque de Monsieur Louis Légasse.

Qui de nous voudrait se mettre à sa suite dans de telles conditions d'humiliation ?

Qu'en dites-vous, chers concitoyens, croyez-vous réellement que nous soyons si bêtes, et que M. Louis Légasse soit de taille à nous entraîner à sa suite dans une aventure financière où tous les avantages, où tous les profits sont pour la famille Légasse, et où en fin de compte, il ne nous restera que des désillusions amères et trop tardives

Arrière le mot d'ingratitude envers des gens qui ne connaissent que les gros sous, qui n'agissent que pour des gros sous, et qui ne savent même pas se défendre et se blanchir des graves accusations qui pèsent sur eux de toutes parts.

Il est temps de se réveiller et de penser à l'avenir de nos enfants, soyons Saint-Pierrais et votons pour Delmont qui nous estime et nous considère.

Et c'est cet homme, qu'un transfuge comme Norgeot voudrait faire passer comme un ennemi de la religion, dont il est plus respectueux que ce fameux chantre au lutrin dont tout le monde connaît les exploits de bassesse.

La première religion de l'homme c'est l'honnêteté, c'est de respecter ses semblables dans leurs biens et dans leur personne, c'est de les considérer comme respectables, c'est de ne pas abuser de leur confiance, c'est de les assister quand ils sont dans le besoin, c'est de remplir le mandat de les représenter avec intégrité.

La preuve que M. Delmont a accompli le sien avec zèle et avec dévouement, c'est que de cette occasion toute fortuite d'avoir été le chaleureux défenseur des St-Pierrais est née sa candidature à la délégation, dont le mobile a été un sentiment de reconnaissance et de gratitude.

D'un côté la pression avec tout son cortège de soupçons, de l'autre la gratitude de toute une population reconnaissante.

St-Pierrais, qui pleuriez à l'audience des manifestants, vous prouverez que vous avez du cœur, et que vous n'êtes pas des ingrats en votant et en faisant voter pour M. Delmont.

Un des vôtres qui crie Vive Delmont !

## PLUIE DE CHARBON

Qui de nous n'a pas entendu parler de la manne céleste qui servit de nourriture aux Egyptiens pendant leur long voyage à travers le désert ?

Or, voilà qu'il y a quelques jours nos astronomes Saint-Pierrais ayant fait de profondes recherches dans les astres, nous annonçaient qu'une manne, non moins céleste, mais noire, allait tomber sur St-Pierre. Le moment où cette manne devait tomber était tellement bien prévu, qu'à l'heure indiquée les meilleures

longues-vues grimpaien au haut du Pain de Sucre pour sonder l'horizon. On ne tardait pas à apercevoir un tout petit point noir qui allait grossissant lentement mais sûrement; arrivé à une certaine distance le nuage avait pris la forme d'un bateau — les nuages ont des formes fantastiques — et il avançait tous jours dans la direction indiquée par nos savants : Le Quai la Roncière.

Lorsqu'il fut par le travers de la Pointe Blanche les astronomes et leurs amis descendirent de la montagne, précédés et suivis d'une foule de ces braves gens, toujours en quête d'une bonne aubaine de ces pauvres hères qui n'ont comme dit la chanson, ni feu ni pain dans la chambre, et ce fut une dégringolade de petite charrettes à chiens, de femmes et d'enfants portant des sacs, vers le point où la manne noire devait tomber.

Le nuage creva sur le quai, du côté de la douane. Mais, ô phénomène attendu, disent les uns, inattendu disent les autres, de ce tas de cailloux noirs qui en tomba, on vit s'élèver un autre nuage fait de fines poussières qui ressemblaient à des pépites d'or, à des parcelles de diamants. Il monta très haut et petit à petit il prit la couleur de l'or le plus pur. Allions nous assister à une pluie d'or après avoir vu celle de charbon ? La désillusion fut grande lorsqu'on vit le petit nuage d'or traverser le barachois et crever, devinez où !.... Sur le château Louis si fièrement campé là bas sur la hauteur !

Chacun s'en fut bien décontenancé et nous entendimes un loustic qui disait : Le Louis attire le lou, pendant qu'un pauvre hère maugréait : C'est donc ça que le nuage avait la forme d'un bateau ! Une vieille anglaise, longue comme un jour sans pain, et qui avait apporté deux sacs qu'elle comptait bien rapporter pleins, disait flégmatiquement : A où ça était de la charbonne pour l'administracheune !

Chemin faisant on nous dit — mais que ne dit-on pas en ces temps de troubles atmosphériques et électoraux ? — on nous dit que notre excellent gouverneur, pris d'un élan subit de compassion, avait résolu de faire transformer sa superbe batterie de cuisine de nickel en pièces de vingt-cinq centimes nouveau modèle, qui seraient distribuées aux indigents entre le 26 et le 27 du présent mois.

On nous dit encore, mais ceci est tellement fort que nous avons peine à y croire, que notre toujours excellent gouverneur renonçait aux deux mille cinq cents francs (2.500 fr.) inscrits au budget pour le paiement de la susdite batterie de cuisine et autres accessoires de boutique — pardon, de ménage — et qu'il voulait que cette somme, à laquelle il a tant de droit, soit également distribuée aux pauvres, mais toujours du 26 au 27,

Qui vivra verra !!

## PUBLICATION DE LA « VIGIE »

Depuis un mois l'imprimerie Saint-

Pierraise travaillait à l'impression de la Vigie. Quinze cents numéros de ce journal grand format ont été tirés avec des dates différentes variant du 21 au 26 Décembre, pour être lancés dans le public dans la dernière semaine.

Cette façon de procéder avait pour but de ne pas donner le temps aux adversaires de M. Louis Légasse de pouvoir relever ses assertions erronées.

Cette manière de faire, contraire à cet axiome: « de la discussion jaillit la lumière », est le principe pratique de M. Louis Légasse qui ne veut pas être discuté: comme son journal, ses réunions publiques, dites **contradictoires** l'ont prouvé à tous.

Fort de son escaude de séides, il s'en est prévalu pour provoquer, injurier et menacer ses adversaires, se permettant de dire en cet état: « je n'ai peur de personne ». Il savait que sa garde était prête, au moindre signe, à faire le coup d'assommoir et dans la bagarre peut être pire.

Nous dénonçons tous ces faits à l'opinion publique qui verra ce qui aurait pu advenir si les adversaires de Monsieur Légasse avaient répondu à ses provocations haineuses. Nous verrons plus tard ce que la morale et la justice penseront de tous ces procédés dont se sert un homme pour asservir une population.

M. Louis Légasse dans sa conférence non contradictoire a parlé de l'hypocrisie de ses adversaires, mais il a omis de préciser les faits, il s'est contenté d'insulter, certain qu'il était, qu'il ne pourrait lui être répliqué.

Que peut-il cependant y avoir de pire hypocrite que celui qui sous le masque de la religion commet tout ce que cette religion défend, se prévalant pour cela d'être pratiquant et ainsi de se décharger de tout ce qu'il fait de mal avec intention et avec haine ?

Nous laissons à la méditation de nos lecteurs et de nos théologiens cette pensée philosophique et religieuse, et ils verront où sont les coupables et où sont les innocents d'où il faudra conclure que l'habit ne fait pas le moine.

## Le Départ des Frères.

Le 17 Juillet, des hommes de cœur avaient tenu à venir serrer la main une dernière fois aux frères qui partaient.

C'était une manifestation de sympathie qui témoignait que les St-Pierrais ne sont pas des ingrats. On sait avec quelle maladresse la force publique est intervenue sur l'ordre du sieur Caperon.

Des poursuites correctionnelles ont eu lieu, des condamnations même ont été prononcées.

La sympathie de la population entière est allée vers ces hommes honorables traînés sur le banc des malfaiteurs. Quoique cela leurs familles ont été dans l'inquiétude.

Où étaient les Légasse et les leurs ce jour là ?

Cependant, dans la voilerie de M. Jacques Légasse en présence de son personnel, on avait traité les St-Pierrais de trop lâches pour oser manifester leur sympathie publiquement à l'endroit des Frères.

Qu'on se le rappelle! le jour du départ: éclipse totale des Légasse et de leurs satellites.

Non seulement Les Légasse n'étaient pas au départ des Frères, mais l'un d'eux à la pompe s'est permis en sa qualité de lumière éblouissante, de se moquer des transes dans lesquelles se trouvaient certaines familles: « fallait faire comme moi, rester chez vous, vous n'auriez pas été compris dans les manifestants ».

Qui a défendu avec conviction tous ces inculpés ? qui a organisé cette magnifique défense des sentiments de toute une population en émoi ?

Qui ? tout le monde en gardera le souvenir, c'est M. Delmont.

## La Police de M. Louis Légasse.

M. Louis Légasse ne néglige rien pour exercer sa pression sur les électeurs. À l'aide de son nombreux personnel, il a organisé une surveillance policière, qui s'exerce dans tous les cafés afin de voir ce qui s'y passe et entendre ce qui s'y dit.

Il est vrai de dire que cette police est pour la frime, car les vrais St-Pierrais n'ont pas pour habitude de se moucharder afin de se faire bien voir du maître.

Ce qui n'empêche qu'au moindre raconter, M. Louis Légasse devient de plus en plus ombrageux et qu'il malmène ceux qui auraient peut-être été ses électeurs de demain.

On ne peut pas être plus maladroit, à moins de vouloir mener les électeurs aux urnes à coups de fouet.

Ces menaces et cette pression n'intimideront pas les St-Pierrais, qui au contraire se feront un devoir d'affirmer leur indépendance électorale par un vote en faveur de M. Delmont.

Ils savent que celui là est un homme pénétré; qu'il n'a jamais porté atteinte à la liberté de qui que ce soit.

Souvenons-nous que nous ne voulons pas nous donner un maître, mais un défenseur.

Chacun pour soi, et Dieu pour tous.

## Louis Légasse et Jullien

Ceux qui ont eu la patience d'assister à la conférence de M. Louis Légasse l'ont entendu se déclarer partisan convaincu de l'emprunt et s'étonner qu'il n'y ait eu que petit Louis Ruelland à comprendre sa combinaison; mais il ajoute que petit Louis et lui ont plusieurs points de ressemblance: surtout celui de ne pas **savoir l'heure** de l'époque à l'quelle nous vivons faute de montres.

Malgré toute cette mise en scène le public de la salle s'est refusé à crier: Vive l'emprunt. Ce silence est significative et de mauvaise augure. Il en a été de même quand il a demandé à ses partisans de crier: Vive Jullien ! La salle quoique fatiguée s'est refusée à lui accorder cette satisfaction d'absolution extrême.

Au sortir de la conférence, M. Louis Légasse s'est empressé d'aller informer son ami Jullien de son succès épata: il avait confondu Delmont sur toute la ligne dans une réplique facile et libérale. Quel fumiste !

## Chiffres à Rectifier.

Il faut rectifier au moins les erreurs

de chiffres: M. Louis Légasse dit que la Caisse de Réserve possédait au 31<sup>decembre</sup> 1902 . . . frs 128,874 Parce que le 27 décembre, quatre jours avant, on lui avait remboursé fictivement 85,000 francs qui lui étaient repris la semaine suivante, soit en moins . . . 85,000 Puis, fin mars, on la saignait encore pour insuffisance de . 25,000 Ce qui donnait un encas de . 18,874

Total francs . . . 128,874

Voilà comment M. Louis Légasse établit ses données pour arriver à vous faire adopter ses idées d'emprunt.

Il en est de même quand il vous dit que la subvention de la colonie a été augmentée suivant ses désirs, de 25,000

C'est inexact: cette augmentation n'est votée que pour l'année 1904: c'est tout simplement une aumône de 25,000 francs que le ministre fait pour remplacer le secours de 500,000 francs rejeté.

Ce renseignement donné, ceux qui voteront pour M. Légasse sauront que c'est voter l'emprunt.

## LÉGASSE CONSPÜÉ à l'Île aux Chiens

Jeudi l'après-midi, M. Louis Légasse a voulu aller à l'Île aux Chiens retaper sa virginité électorale dans une réunion privée.

Mal lui en a pris, les gens de l'Île aux Chiens ont bonne mémoire, ils se sont souvenus très à propos des actes de sauvagerie de Lebiguais et de Marcadet à l'égard de leur ami Coursier.

Ils ont vu comment M. Légasse s'était conduit à St-Pierre, à sa conférence dite **contradictoire** où il n'a fait qu'injurier et provoquer ses adversaires se sentant protégé par une bande de forts à bras et de brailleurs à gages, pour la plupart étrangers ou pas électeurs.

Se souvenant de tels procédés déloyaux, ils ont conspué sa majesté Légasse sur l'air des lampions: c'est pas vrai, c'est pas vrai au point qu'il n'a pu prononcer que le mot citoyens.

Les gens de l'Île aux Chiens ont du s'apercevoir dans la dernière « Vigie » que les engagements de M. Légasse se bornent à des si peu compromettants pour lui au sujet de la baleine, les voici: Si cette nouvelle industrie doit faire tort à la pêche, il fera son possible pour empêcher son établissement à l'anse à Henry.

Vous savez, électeurs de l'Île aux Chiens ce que vaut le possible de M. Légasse en temps ordinaire, à plus forte raison en période électorale où il promet tout, même l'impossible pour avoir des voix.

## Qui est le Pendu ?

Depuis la nuit de Noël, un pendu (pantalon blanc, coupe brésilienne) se balance au haut de l'appareil de maturé.

Tout le monde intrigué se demande si c'est bien un Pendu ou si ce ne serait pas plutôt un **REPENDU** ???

Récompense pour celui qui fournira des renseignements sur l'identité du suspect Rependu ou de sa famille aux fins de dresser son acte de décès.

LA ROQUETTE.

Le Directeur Gérant, J. B. Girardin  
St-Pierre Miquelon. — Imp. Coopérative